

Archives Municipales de Massy - IW272 - extrait d'une brochure de la SCIC publiée en avril 1968

La publicité ci-dessus parue en 1968 illustre bien ces orientations : la ZUP devait être dotée d'un centre urbain au nord, avec église, centre culturel, centre commercial, immeuble de bureaux. Il n'était question de "place" qu'avec une "place du marché", située à cette date au sud, un peu en dessous du marché actuel, face au 2 et au 4 de la résidence des Deux Rivières. L'espace où s'inscrit maintenant le kiosque était alors désigné comme "parc". Sur cette maquette, on distingue aussi une coulée verte : elle relie des « bassins » ou « miroirs » d'eau. Le projet de centre urbain est précisé en 1969 : il comporte de grands immeubles (R+18 et R+15).

Dans les comptes rendus des réunions de coordination des premières années, la réalisation du centre tarde à apparaître : la priorité d'alors est à l'habitat.

Les programmes de construction se déploient du sud-est (1&1 bis rue du Métro Charonne, 1 boulevard du 1^{er} Mai) vers le nord et vers l'ouest. Les premières préoccupations d'aménagement sont les espaces verts autour des programmes construits.

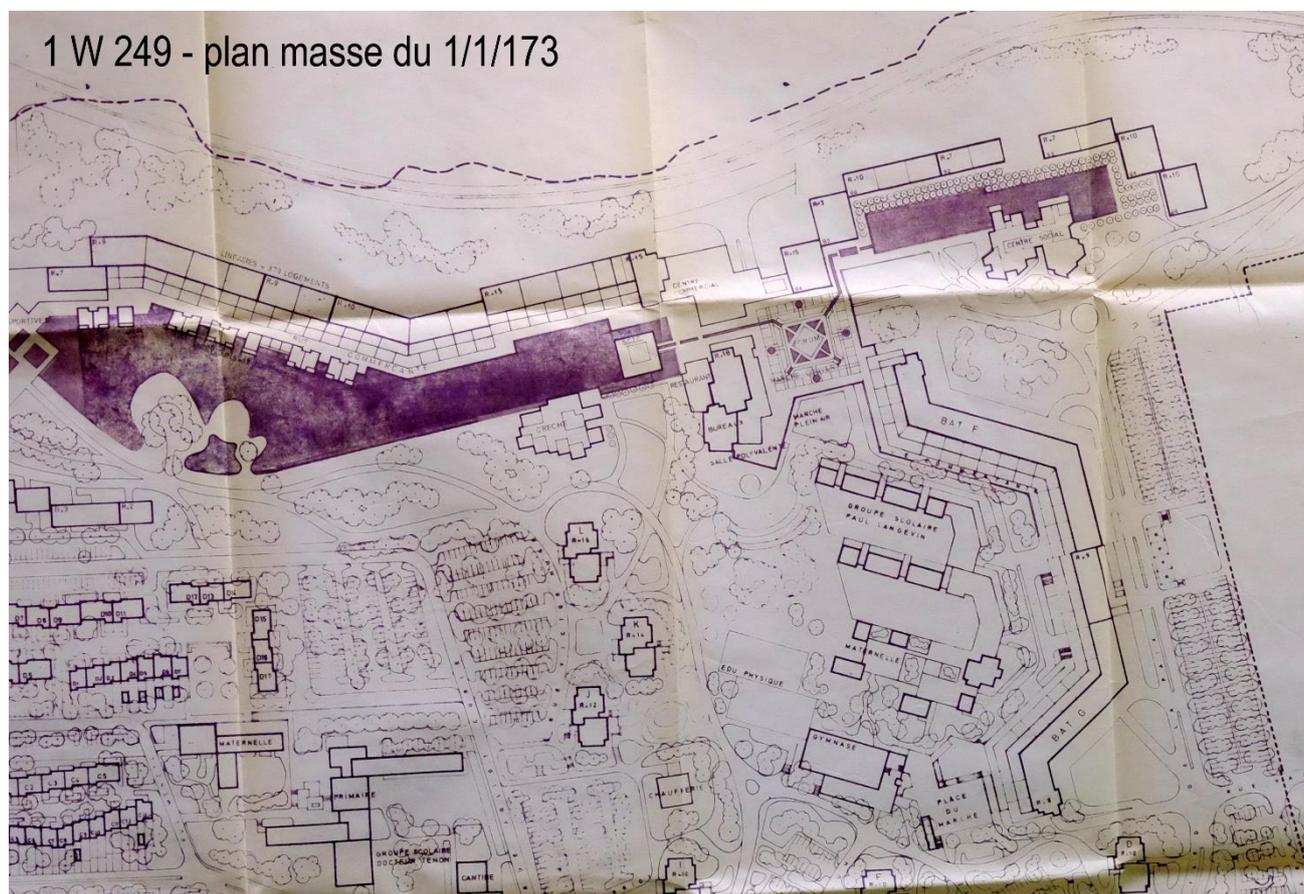
Avec la mise en service des premiers logements vient rapidement la question de l'emplacement du marché. En 1971, à propos d'un projet de marché couvert, apparaît le mot "forum"² pour désigner son lieu d'implantation possible, près du périmètre actuel de la place du kiosque, et non pas là où se trouve actuellement le marché semi couvert.

D'après le nouveau plan masse de 1972, il est toujours question d'un centre urbain composé d'un centre commercial, d'un immeuble de bureaux (exit l'église), mais aussi d'un restaurant (voire d'un hôtel d'après une autre source), d'une crèche (restaurant et crèche déjà prévus auparavant), d'un centre social et d'un marché couvert associé à un marché de plein air.

C'est ainsi que l'aménagement de la « place centrale » est à l'ordre du jour de la réunion de coordination de janvier 1972, avec un supermarché, un marché couvert, un café-restaurant, un immeuble de bureaux. La notion de « place centrale » semble réunir alors « place du marché » et « forum ». Dès la fin 1972, le projet de surface de bureaux est abandonné.

² « forum nord de l'immeuble des 357 logements » (Résidence actuelle des Deux Rivières). On remarquera que par rapport au projet de 1968, le marché est passé du sud au nord. Il sera finalement réalisé au sud.

Fin 1974, on retrouve la notion de « forum » : sa réalisation est évoquée pour une date encore indéterminée à l'occasion de projets d'aménagement auxquels l'architecte en chef travaille. A la même époque, les plans d'eau sont toujours prévus en pied d'immeubles. Leur forme et leur implantation précise ont changé. Celui situé au pied de l'immeuble Emile Zola au bord duquel devait être construit le centre social est même réalisé. Il fonctionne l'été et il est vidé l'hiver. L'expérience ne durera pas longtemps car les dégradations sont fortes en hiver et les remises en état coûteuses et de moins en moins efficaces.



En 1973, la DDE³ réduit considérablement le programme de construction de HLM. Par ailleurs, les mutations des commerces ont mis à mal les projets initiaux. Enfin, début 1976, la municipalité envisage d'abandonner le projet de centre social pourtant bien avancé, car il existe déjà plusieurs structures de quartier. Au final ne seront réalisées que la crèche (en chantier en 1976), une supérette (avec à côté, un local dénommé un temps "cafeteria", réalisation finalisée en 1980) et une bibliothèque dont il n'était pas question au départ.

La disparition de la notion de centre-ville et l'abandon des plans d'eau entraînent la révision des plans d'espaces verts. On étudie un projet de « nouvelle Bièvre » au cœur de la coulée verte. Mais ce projet ne verra pas le jour notamment parce qu'on ne trouve pas de solution satisfaisante pour l'alimenter. Il en reste la réalisation de ce vallon sec de la coulée verte au pied des immeubles de la rue Jean Rostand, censé préserver l'avenir : peut-être pourrait-il, un jour, abriter un cours d'eau ? C'est alors qu'apparaît l'idée d'une zone dégagée à l'entrée du vallon qui serait une « place centrale » (ou un « forum ») avec le kiosque comme équipement paysager.

³ Direction Départementale de l'Équipement

La mention d'un kiosque conçu comme espace musical figure en décembre 1977 en 7^{ème} position dans la liste des équipements dont la mise en place est souhaitée par la commission travaux :

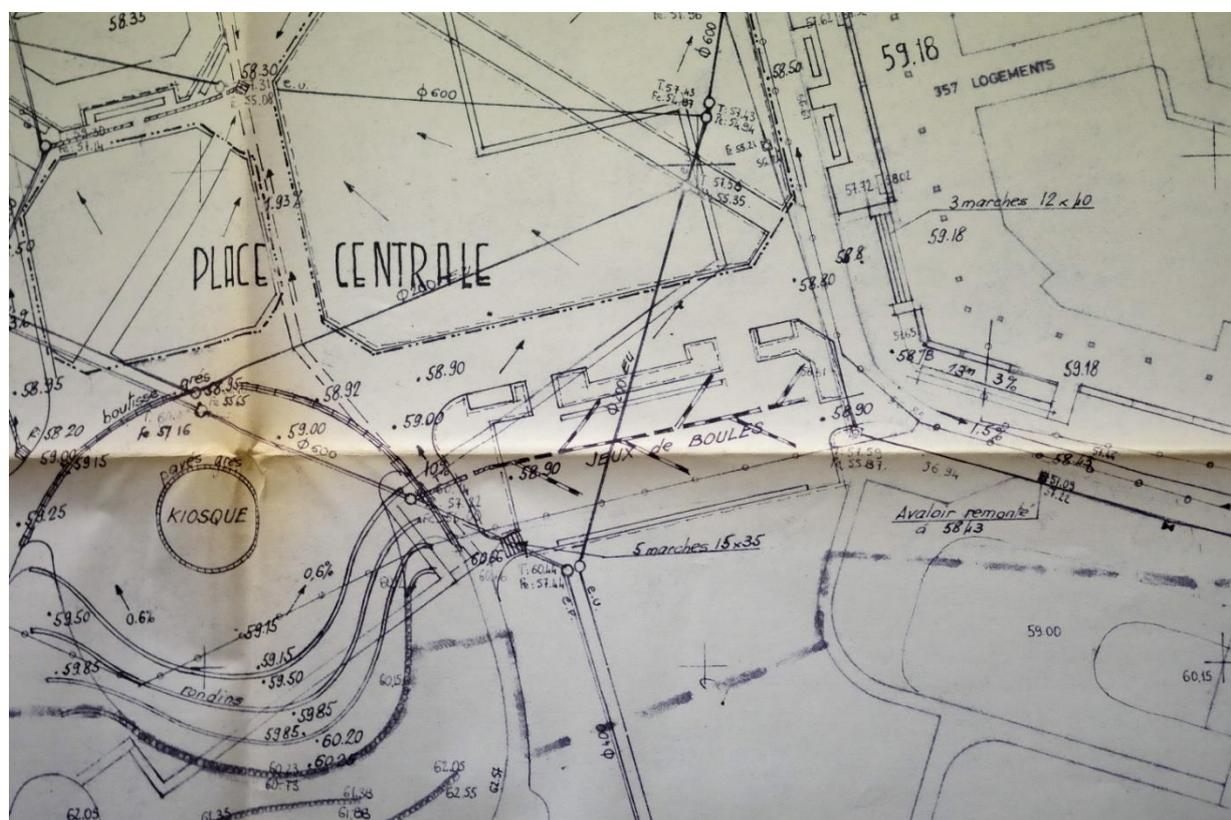
- 1) Un terrain de grands jeux en sable
- 2) Un espace de création pour les 5 à 14 ans, ce qui implique un animateur.
- 3) Un abri qui soit un lieu de rencontre.
- 4) Possibilité de répondre aux besoins de contemplation (square + pataugeoire +...) (sic)
- 5) Possibilité de pratiquer patins et planche à roulettes.
- 6) Jeux de boules (pétanque).
- 7) Espace musical (kiosque).

Le kiosque n'est donc pas une construction « urbaine » mais fait partie de l'équipement paysager conçu par Mme & M. Saint-Maurice.

Fin 1977, l'implantation⁴ de la supérette est revue, car elle pourrait être inondée, la différence de niveau avec la crèche étant de 1,80 m. La place – le terme désigne ici seulement celle du marché - doit également, pour la même raison, être « remontée », ainsi que le forum – qui coexiste avec la place du marché - ce qui nécessitera d'importants travaux de terrassement.

La possibilité de réaliser un passage à couvert entre la place et l'entrée de la crèche est évoquée. Il est même envisagé de prolonger cette protection jusqu'au « paquebot »⁵ Ainsi il y aurait une liaison continue et couverte entre les équipements commerciaux jusqu'à la crèche.

En 1979, est à nouveau évoquée l'idée d'un kiosque à musique sur la « place centrale ». On envisage pour le marché couvert une autre implantation. Ce projet de place centrale prend forme comme le montre le plan d'aménagement des espaces daté de 1979-80 : il prévoit d'importants travaux de terrassement ; le kiosque est situé en bordure de cette place, là où il se trouve actuellement.



⁴ Non pas qu'elle soit significativement déplacée, mais il faut relever la cote du rez-de-chaussée

⁵ Les Deux Rivières

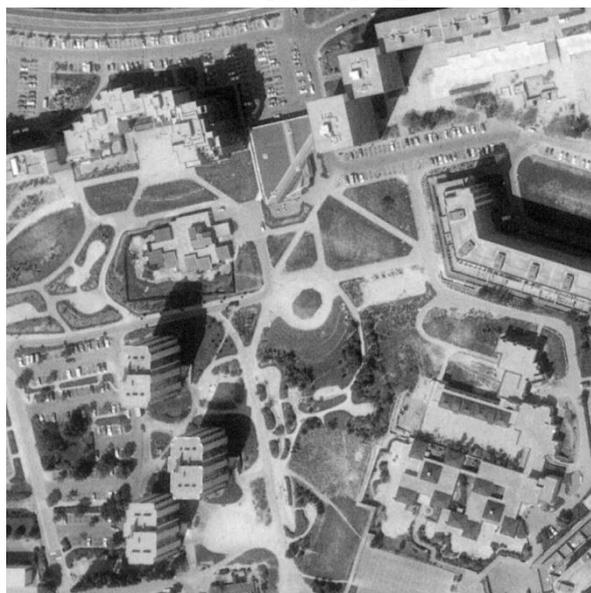
C'est le terme de « forum » qui reste néanmoins employé, dans les comptes rendus de réunion de coordination sans qu'il soit possible de déterminer s'il recouvre exactement la notion de « place centrale », place centrale à la recherche de son identité.

Les habitants interrogés pensent, pour certains, que le kiosque a toujours existé ; pour d'autres, il n'était pas là avant 1983 voire 1984. En fait, tous les équipements paysagers étaient achevés quand a lieu la cérémonie de clôture de la ZUP le 5 novembre 1982. Les photographies aériennes de l'IGN le confirment

15/06/1981



15/05/1982



Selon un témoignage, le premier kiosque n'était pas assez résistant : il a fallu revoir le sol (en ciment) et la toiture (qui vibrerait dangereusement avec la musique). Le kiosque des années 1980 a accueilli régulièrement des concerts, notamment dans le cadre des fêtes de Massy (dont Annie Cordy ?)

Bien des années plus tard, en 1997, est lancé, dans un cadre plus général de rénovation et de "nouveau plan vert", le projet d'un nouvel aménagement paysager autour du kiosque avec la rénovation des gradins : il s'agissait déjà de remédier à "l'usure du quartier". Les travaux ont été achevés en 1999.

Au 21^e siècle le kiosque et les espaces verts voisins sont réinvestis par les fêtes du quartier : brocante, carnaval, repas solidaire (The Meal), fête de printemps et autres. En 2018, le collectif de Villaine propose de donner un nom officiel à ce lieu que les habitants appellent la place du kiosque, mais que les GPS ne peuvent pas identifier.

Michel Dubessy
Francine Noël
28 mai 2018

